

DELIBERATION N° 70-19 du 1er DECEMBRE 1970

Portant attribution d'une subvention à
L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA PROTECTION des EAUX

Le Conseil d'Administration de l'Agence Financière de Bassin "Seine-Normandie", après en avoir délibéré, décide d'allouer, pour l'année 1970, une subvention de 1 000 F à l'Association Nationale pour la protection des eaux.

Le Secrétaire
Directeur de l'Agence

Le Président
du Conseil d'Administration